

Résumé des rencontres du Comité de parents 2016-2017

Rencontre du 1^{er} décembre 2016

➤ Visite de l'école du Grand Défi :

Carl Ruest, Directeur, Services matériels CSDP, fait visiter l'école du grand défi aux parents intéressés ainsi qu'au comité de parents. En plus de quelques membres du comité de parents, Il y avait aussi des membres du conseil des commissaires : Gaston Rioux Alain Rioux, Mario Ross et Marie-Claude Hamel

➤ Rappel de l'enjeu de révision des quartiers scolaires :

En raison d'une augmentation majeure de la clientèle dans le secteur de l'école du Grand-Pavois à Rimouski de 230 élèves d'ici 4-5 ans, la Commission scolaire des Phares se voit dans l'obligation de procéder à la révision de certains quartiers scolaires :

- Utilisation de l'école du Grand-Défi pour dispenser à l'ensemble des élèves de l'école du Grand-Pavois les services d'éducation préscolaire ;
- Utilisation de l'école de Sainte-Luce pour offrir le programme d'intervention intensive de la 1^{re} à la 5^e secondaire rattaché à l'école Paul-Hubert ;

Modification du quartier scolaire de l'école du Mistral afin d'y inclure les élèves des municipalités de Saint-Donat et de Sainte-Luce.

➤ Présentation de M. Rioux au sujet de la révision des quartiers scolaires :

La commission scolaire se penche sur le problème depuis février 2015. Un comité de révision des quartiers scolaires a été mis en place en mars 2016. Le projet de l'école alternative laissait envisager une possibilité d'éviter le redécoupage des quartiers scolaire mais les règles ministérielles de financement ne le permettaient pas. La dernière réunion de ce comité a eu lieu en octobre 2016, une proposition est alors ressortie, laquelle a été adoptée à l'unanimité.

Il rappelle que l'option trouver des places dans les écoles de Rimouski a été envisagé mais n'est pas possible. Cela entraînait un effet domino dans les écoles Rimouski du centre vers la périphérie à dans toutes les directions. Il a aussi été envisagé l'agrandissement de l'école St-Yves en même temps que l'ajout du gymnase. Malheureusement il n'y a pas eu de retour du ministère de l'éducation suite à cette demande faite par la CSDP. Le fait d'envisager la construction d'une école serait idéal mais cela ne correspond aux critères du ministère de l'éducation. La CSDP espère un appui politique pour aller de l'avant avec ce projet. M. Rioux doit rencontrer le ministre de l'éducation à ce sujet le 5 décembre 2016. Une demande a été faite à la ville afin de savoir si des locaux été disponibles et elle a répondu que ce n'était pas le cas.

Toutefois la ville a des terrains disponibles si une construction est envisagée. L'idée du grand défi est mise en avant. Le gymnase du grand défi n'étant pas adapté pour la fin du primaire, le préscolaire y serait placé, toutefois des modifications assez importantes devraient être faites, notamment la mise en place d'une cours d'école. Les jeunes du grand défi devant rester ensemble, il est proposé de les envoyer à l'école secondaire de Ste-Luce, école où il y a 30 jeunes actuellement. Les jeunes de St-Donat et de Ste-Luce iraient au Mistral au secondaire pour ne pas engorger le St-Jean ou le Langevin.

➤ Période de questions du public :

Plusieurs parents ont des inquiétudes environnementales et de santé publique en ce qui concerne l'école du Grand Défi à savoir si le sol est contaminé ou si des vapeurs d'essence peuvent être nuisibles pour la santé des jeunes. M. Carl Ruest de la CSDP est en attente d'un avis de Santé Canada. M. Rioux déclare que cet avis sera rendu public sur le site de la CSDP, suite à la demande d'un parent.

Les parents de Sainte-Luce ont des inquiétudes quant à la perte de leur école secondaire (niveau 1 et 2). Ils se questionnent sur les membres du comité des de révision des quartiers scolaires, sur le rôle

du comité de parents. M. Sylvain Gagné, M. Pierre Pelletier et Mme Marie-Claude Hamel répondent aux parents.

Le point de la pérennité a été soulevé par un parent en ce qui concerne la proposition du déplacement du préscolaire au grand défi car cette solution ne résoudrait le problème que temporairement pour quelques années. Il est alors proposé par les parents de repousser la décision à prendre d'une année pour avoir le temps d'étudier adéquatement le problème. Donc de trouver une solution temporaire pour l'an prochain (des représentants de CE des écoles de Rimouski confirme qu'il y a de la place pour le surplus de jeunes de l'an prochain à Rimouski) serait une solution idéale pour les parents. Toutefois M. Rioux rappelle l'importance d'avoir une solution à long terme.

Malgré les inquiétudes de parents face au coût du réaménagement de l'école du grand défi, M. Rioux dit que c'est faisable.

Un parent se demande pourquoi il y a eu un gymnase à l'école de Les Hauteurs alors qu'il n'y a que très peu d'élèves. M. Rioux répond que c'est une demande qui a été acceptée pour les milieux défavorisés. Il rappelle que le gymnase du grand-défi est adapté seulement pour le préscolaire.

Des parents font circuler une pétition afin que le quartier St-Rosaire puisse obtenir une école de quartier.

Monsieur Martin Veillette, président du comité de parents du Paul Hubert prend la parole au nom des parents du grand-défi, aucun parent n'étant présent. Il demande à ce que le grand défi conserve sa vocation car ces jeunes ont besoin de stabilité, en particulier les jeunes du PII qui ont déménagé du PH au grand défi seulement cette année.

Des parents d'enfants du préscolaire qui seraient relocalisés s'inquiètent du transport scolaire qui sera en place car il est envisageable qu'il y ait un transfert pour les jeunes. M. Rioux répond que tant que les décisions ne sont pas prises et que les trajets des autobus ne sont pas faits, il est impossible de prévoir le parcours des jeunes.

➤ **Propositions du comité de parents concernant la révision des quartiers scolaires :**

Le CP propose que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport autorise et finance la CSDP pour qu'elle puisse ajouter des espaces dans son parc immobilier soit en construisant ou en louant des locaux.

Le CP propose que le conseil des commissaires prévoit suffisamment de temps pour permettre aux personnes qui se seront données la peine de présenter un mémoire de prendre la parole lors de l'assemblée publique du 12 décembre et qu'il envisage la tenue d'une 2^e réunion à Rimouski pour ce faire, qu'au moment de prendre sa décision le 16 janvier, qu'il fasse la démonstration que plusieurs autres options ont été examinées, que toutes les alternatives suggérées dans les mémoires aient été étudiées et enfin que soit communiqué les raisons pour lesquelles elles n'ont pas été retenues.

Le CP propose que la Commission scolaire privilégie à court terme une solution temporaire, que ce soit par exemple l'utilisation de roulottes, de la relocalisation d'élèves de 6^e année dans d'autres écoles ou des locaux sont disponible, tel l'Aquarelle, l'utilisation de locaux d'anglais, d'informatique ou de musique ou toutes autres options qu'elle jugera appropriée et qu'elle pourra aménagement en accord avec les conseil d'établissements concernés, afin de permettre l'exploration de pistes de solutions et l'élaboration de alternatives visant à solutionner le problème de manque d'espace pour accommoder l'augmentation du nombre d'élèves dans les quartiers scolaires Saint-Agnès-Saint-Yves.

Véronique Desborbes (Secrétaire de réunion)
CP 2016-2017
CSDP